



QUELQUES PRÉCISIONS À PROPOS DES INSCRIPTIONS AUX COURS DE MUSIQUE 2024/2025 À L'ÉCOLE ST PIERRE



INSCRIPTIONS du PÔLE EXPRESSIONS CORPORELLES & MUSICALES :

Pour les inscriptions, merci de bien venir munis du papier d'adhésion, dûment complété, accompagné de vos chèques signés et remplis.

Veillez ne pas antidater les chèques

Pour le lancement des cours de musique à l'école St-Pierre pour l'année 2024-2025 , l'adhésion à l'ALSM vous est offerte.

Le paiement des cours pourra se faire en 1 ou 2 fois par chèques, en fonction de la discipline choisie (voir tableau ci-contre). Veuillez respecter le tableau, merci.

La totalité de la cotisation devra être versée pour valider l'inscription.

Le paiement en liquide est accepté seulement si la totalité de la somme est versé en une seule fois.

L'ordre des chèques doivent se faire directement au nom du professeur

Guitare le lundi: M.GUILMEAU

Éveil mardi: E.LEURS

Guitare le jeudi: C COURTONNE

Flûte à Bec le Vendredi: E.LEURS

Le premier chèques sera posé le **1 ier sept pour les inscriptions en juin, 21 sept pour les inscriptions en septembre** puis le 10 du mois (Voir tableau ci-dessous).

EVEIL MUSICAL	GITARE
160€ (CHÈQUES : 1x160€ ; OU 2 X 80€)	400€ (CHÈQUES : 1x400€ ou 2 X 200€)
FLÛTE À BEC COLLECTIF	
200€ (CHÈQUES : 1X200€ ; OU 2X100€)	

TARIFS DES ACTIVITÉS & MODALITÉS DE PAIEMENTS :

1 CHÈQUE (INS SEPT)	2 CHÈQUES
1IER OCT	1IER OCT + 10 Nov

Veillez noter qu'aucun chèque ne sera rendu ou déplacé et qu'aucun remboursement ne sera effectué même avec avis médical.

En cas de changement de banque , veuillez prendre vos dispositions à l'avance , merci

Les activités reprendront à partir du lundi 16 septembre 2024 et s'arrêteront le vendredi 19 juin 2025



Contact:
Christophe COURTONNE
Directeur ALSM
06/03/45/01/17



contact.alsm.pecm@gmail.com